

Août 2022

**Objet : Assemblée générale des parents**

Madame,  
Monsieur,

Conformément à l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*, vous êtes convoqués à une assemblée générale des parents. Cette assemblée vous permet d'élire les représentants des parents au conseil d'établissement de l'école et au comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

Afin de vous renseigner sur nos réalisations, nous vous présenterons notre rapport annuel 2021-2022. De plus, nous vous informerons des grandes orientations pour l'année 2022-2023 ainsi que les moyens choisis afin d'atteindre nos objectifs.

**ORDRE DU JOUR**  
**Assemblée générale des parents**  
**Mercredi 7 septembre 2022 à 18 h,**  
**à la salle Pierre-Lafontaine**

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du compte rendu de la dernière assemblée générale;
5. Rapport annuel 2021-2022;
6. Projet éducatif;
7. Explications sur la composition et les fonctions :
  - 7.1. au conseil d'établissement;
  - 7.2. du comité de parents.
8. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents :
  - 8.1. nomination d'un président d'élection;
  - 8.2. nomination de deux scrutateurs;
  - 8.3. procédure pour la mise en candidature;
  - 8.4. postes à pourvoir au conseil d'établissement;
  - 8.5. élection des parents au conseil d'établissement;
  - 8.6. parmi les parents membres du conseil d'établissement, l'assemblée générale élira ses représentants au comité de parents.
9. Affaires nouvelles :
  - 9.1. \_\_\_\_\_
  - 9.2. \_\_\_\_\_
  - 9.3. \_\_\_\_\_
  - 9.4. \_\_\_\_\_
10. Clôture de l'assemblée générale.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette assemblée.

**Gilles Matteau**  
**Président**

**Jonathan Bradley**  
**Directeur**